



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

TROISIÈME SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi 27

## **Loi modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec**

---

**Présentation**

**Présenté par**  
**M. Gérald Tremblay**  
**Ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science**  
**et de la Technologie**



---

**Éditeur officiel du Québec**  
**1994**

**NOTE EXPLICATIVE**

*Ce projet de loi a pour objet de permettre à la Société de développement industriel du Québec, aux conditions fixées par le gouvernement, d'investir dans une société de capitaux, de consentir des prêts à une telle société et de garantir les emprunts et engagements de celle-ci.*

## Projet de loi 27

### modifiant la Loi sur la Société de développement industriel du Québec

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

La Loi sur la Société de développement industriel du Québec (L.R.Q., chapitre S-11.01) est modifiée par l'insertion, après l'article 45, du texte suivant:

45.1 La Société peut, aux conditions déterminées par le règlement, investir dans une société de capitaux ayant pour objet l'investissement d'entreprises et dotée ou non de la personnalité morale.

La Société peut aussi, de la même manière, consentir des prêts à une telle société et garantir les emprunts et engagements de celle-ci.

L'article 46 de cette loi est modifié par l'insertion, dans la première ligne et après le chiffre «7», de ce qui suit: «, de l'article 45.1».

La présente loi entre en vigueur le (indiquer ici la date de la promulgation de la présente loi).